



AUGMENTER LES SALAIRES

LA REALITE SOCIALE AUJOURD'HUI C'EST :

Carburants, fruits, légumes, électricité, gaz, assurances mutuelles.... Tout augmente !

Des millions de citoyens : jeunes, étudiants, retraités ont recours aux associations caritatives pour se nourrir.

L'INSEE évalue à 21 % de la population, le nombre de personne en situation de pauvreté.

POUR LES SALAIRES DE L'ACTION SOCIALE ET DU SECTEUR MEDICO SOCIAL :

C'est 25 % (au minimum) du pouvoir d'achat qui a été perdu dans les 20 dernières années.

Alors que le SMIC brut a augmenté de 46.83 % entre 2000 et 2021, la valeur du point d'indice de notre convention collective (CCNT 66) n'a augmenté que de 12.35 %.

Gouvernement, département et employeurs ne cessent d'appeler au secours quant aux difficultés de recruter du personnel, au regard de la fuite du personnel, des lamentations qui peuvent durer longtemps si aucune décision n'est prise.

UNE SEULE SOLUTION : AUGMENTER LES SALAIRES

Nous revendiquons :

- ✓ **L'attribution des 183 euros à tous les salariés sans exception pour régler une discrimination inacceptable et une atteinte aux conventions collectives. Ceci sans contrepartie.**
- ✓ **Le rattrapage immédiat du pouvoir d'achat perdu.**

L'argent existe :

En 2020-2021, les 500 plus grandes fortunes de France représentaient 43 % du PIB (produit intérieur brut). C'était 10 % en 2010 soit + 30 % en 10 ans.

Le CAC 40 est à son plus haut niveau depuis 21 ans et a pris 25 % dans la dernière année.

Pendant la crise du COVID, les 500 plus hautes fortunes de France ont réalisé plus de 200 milliards de valorisation boursière supplémentaires.

Les syndicats FO et CGT de l'action sociale et du secteur médicosocial appellent à s'associer à la journée de mobilisation interprofessionnelle du 27 janvier 2022

A CHATEAUROUX RASSEMBLEMENT A 10 H 30 PLACE DE LA REPUBLIQUE